

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion ordinaire du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 1^{er} jour d'octobre 2012 à 19 h 30 à laquelle étaient présents :

Madame et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne, Sarah Lebel, Benoit Dubé et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de Monsieur Émilien Beaulieu, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-134-12 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité

RS-135-12 **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2012 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 30 septembre 2012 de 272,900.12\$ au compte courant et de 122,129.60 \$ à l'épargne stable (fonds de roulement).

RS-136-12 **Approbaton des comptes**

Il est proposé par Sarah Lebel
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrit :

Petite caisse : Timbres & Envois postaux	134.04	
Fournitures de bureau	9.74	
Déplacement Bertrand Côté	36.10	
Ménage	<u>126.30</u>	306.18
Desjardins Sécurité Financière - Septembre 2012		1,376.75
Desjardins Sécurité Financière - Octobre 2012		1,376.75
Bell Canada : Resto Plage Camping municipal	95.29	
Bureau municipal	218.97	
Caserne de pompiers	47.47	
Biblio/Chalet communautaire	<u>100.80</u>	462.53
Hydro Québec : Caserne de pompiers	141.36	
Redevance	28.19	
Garage	281.83	
Bureau	121.23	
Camping haut	906.68	
Camping bas	<u>778.19</u>	2,257.48
Groupe Dynaco BMR Dégelis : Pentures, plâtre, tuyau, etc.		3,222.16
Carrefour du camion RDL : filtres		145.50
CAUREQ : Guides FPDS		215.88
Entrepôt de Produits de Bureau : Cartouches noires		179.36
Entreprises MDL : Temps de niveleuse (grader)		988.79
Garage Ghislain S-Pierre inc. : Bougie		10.35
JM Turcotte : Tuyau de béton		1,070.54
LUMCA inc. : Lampes, boulons d'encrage, etc.		3,871.49
Martin Diesel inc. : Bearing, hub, etc.		5,008.44
Pièces Témis inc.: Antigél, batterie, etc.		267.81
Services Kopilab : Photocopies		113.17
Servitech : Honoraires rôles évaluation		1,638.68
Bureau de publicité : Avis de mutation		9.00
RIDT : Administration, etc.		8,149.40
Émilien Beaulieu : Frais de représentation		950.29
Mario Bourassa : Inspecteur de la bande riveraine		1,268.80
Produits métalliques A.T. : Goujons, etc.		283.55
Réfrigération Y. P. Inc. : Facturation		291.58
Solutions Témis : Fournitures de bureau		104.91
CLD : Cotisation annuel		143.72
Daniel Rousseau inc. : Temps pour niveleuse		103.48
Joseph Dumont 1997 ltée : Voyages de 0-3/4		1,468.33
Équipement Sigma : Pièces électrique et électronique		26.62
Denis Moreau : Frais de représentation		<u>145.80</u>
Total des comptes à payer		35,457.34 \$

Adoptée à l'unanimité

RS-137-12 **États financiers trimestriels**

Il est proposé par Sarah Lebel
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance des états financiers trimestriels présentés par le directeur général pour la période du 01^{er} janvier au 30 septembre 2012.

Adoptée à l'unanimité

RS-138-12 **R.I.D.T. : Adoption des prévisions budgétaires 2013**

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata, démontrant des revenus et des dépenses de 4,227,235 \$, établissant la contribution municipale pour la prochaine année à 61,900.97 \$.

Adoptée à l'unanimité

RS-139-12 **Fabrique St-Benoît : Publicité bulletin paroissial**

Il est proposé par Sarah Lebel
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington renouvelle sa publicité pour les années 2013 et 2014 sur le bulletin paroissial au montant de 40 \$.

Adoptée à l'unanimité

RS-140-12 **Agent de développement économique : Amendement à l'entente**

M. Denis Clermont sera pour les deux prochaines années, en congé de préretraite pour la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs. La Corporation de développement économique de la région de Dégelis recommande de garder M. Clermont en poste à raison de 24 heures et demi par semaine ou 70 % d'un temps complet.

Les membres du conseil déplore cette situation et trouvent anormale que la représentante nommée par la municipalité n'ait pas été avisé de la situation.

Après délibération,

Il est proposé par Sarah Lebel

et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte de maintenir la charge de M. Denis Clermont à raison de 24 heures et demi par semaine. Que la contribution de la municipalité pour la prochaine année de l'entente sera de 3,455.63 \$ représentant la contribution de 7 \$/capita pour 6 semaines et 4.90 \$ /capita pour les 46 autres semaines.

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande que se tiennent au moins deux rencontres statutaires ou plus selon les besoins entre les trois municipalités partie à l'entente pour évaluer l'évolution de ce nouveau mode de fonctionnement et analyser la pertinence de regarder d'autres alternatives advenant que ce modèle ne réponde pas à nos attentes.

Adoptée à la majorité, M. Patrick Michaud étant en désaccord.

RS-141-12

Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC)

Une demande de subvention a été déposée par le cadre du fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire pour le projet de terrains multisports intergénérationnels.

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte la responsabilité du projet présenté à Développement économique Canada dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC).

Que Denis Moreau, directeur général soit autorisé à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.

Que la Municipalité de Packington s'engage, par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adoptée à l'unanimité

RS-142-12

Pacte rural : Projet infrastructures sportives intergénérationnels

Considérant que le Comité de développement économique de Packington a ciblé le projet des infrastructures sportives intergénérationnels comme une priorité;

Considérant dans le cadre du Pacte rural de la MRC de Témiscouata, la municipalité de Packington a des sommes réservées pour ses projets locaux;

Considérant qu'il est important d'investir dans le projet d'infrastructures sportives pour notre population;

En conséquence,
il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte de réserver un montant de 25,000 \$ de son enveloppement du Pacte rural pour la réalisation du projet d'infrastructure sportives intergénérationnels.

Adoptée à l'unanimité

RS-143-12

Amendements aux règles de conduite à respecter sur le Camping et à la Plage municipale

Considérant qu'il y a lieu de faire des amendements aux règles de conduite à respecter sur le Camping et à la Plage municipale;

En conséquence,
Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington amende l'article 24 par le suivant:

- Les campeurs pourront avoir une remise d'une dimension maximale de 80 pieds carrés et il devra obligatoirement obtenir un permis de la municipalité

et d'ajouter l'article suivant :

Lorsqu'un campeur reçoit de la visite pour y demeurer la nuit, il devra acquitter un montant de 10 \$ par personne par jour à l'exploitant.

Adoptée à l'unanimité

RS-144-12

Sûreté du Québec

Il est proposé par Sarah Lebel
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement du dernier versement pour la Sûreté du Québec pour un montant de 16,474 \$.

Adoptée à l'unanimité

Avis de motion

M. Patrick Michaud, conseiller, donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le Conseil municipal de la paroisse de Packington adoptera le règlement 261-2012, règlement concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infraction.

Compte-rendu de diverses réunions

M. le maire donne un compte-rendu de la rencontre avec le député fédéral, M. Guy Caron, de la réunion de la Régie intermunicipale de déchets de Témiscouata, du congrès de la FQM et de la rencontre avec M. Luc Plante de DJL Technologies.

Période de questions

- Plusieurs questions sont posées concernant les travaux de traitement de surface et de la suite que le conseil en donnera.
- Une contribuable demande le suivi concernant l'adoption des règlements 259 et 260 qui n'ont pas été adoptés ce soir.

Levée de l'assemblée

A 21 h 30, M. Émilien Beaulieu, maire, propose la levée de l'assemblée.